

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024, À 18 H 30

### Sont présents :

Madame Andrée-Anne Roy Ross	Représentante des parents
Madame Anna-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Mme Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Caroline Robitaille	Enseignante
Madame Marlène Barras	Enseignante
Madame Christine Boiteau	Personnel de soutien
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Laurie-Anne Ouimet	Représentante de la communauté
Madame Julie Amyot	Service de garde
Madame Annick Caron	Directrice

### Est absente :

Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
-----------------------	---------------------------

### 1. Ouverture de l'assemblée

#### Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Joëlle Perreault-Chabot souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres. Mme Annick Caron demande de déplacer « l'activité finissants » dans la section décisions et recommandations. Mme Joëlle Perreault Chabot demande d'ajouter les points; « parole au membre de la communauté et les bons coups ».

Mme Christine Boiteau propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 16

### 3. Adoption du compte rendu de la réunion du 29 novembre 2023

Mme Caroline Robitaille propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 17

### 4. Suivi au procès-verbal du 29 novembre 2023

Mme Annick Caron informe les membres que l'école ne présentera pas de demande pour la cour d'école. Aussi, elle rappelle que les membres ont jusqu'au 8 mars pour soumettre les critères de sélection pour la direction d'établissement à la présidente.

### 5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

#### Points de décisions et de recommandations

### 6. Grille-matières 2024-2025

Mme Annick Caron présente la grille-matières pour l'année 2024-2025. Après avoir consulté les membres du personnel, ces derniers ont choisi à 59% l'option de l'anglais enrichi (10 périodes/cycle) pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. Donc, c'est cette option qui est proposée aux membres du conseil d'établissement. Cette décision sera effective sur la durée du projet éducatif. Pour le reste des matières, le statu quo est demandé à tous les cycles.

Mme Andrée-Anne Roy Ross propose l'adoption de la grille-matières : adoptés à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 23/24 – 18**

### 7. Éducation à la sexualité

Mme Annick Caron nous présente le tableau des contenus enseignés de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Une lettre sera envoyée un mois avant la tenue de l'activité afin d'informer les parents du contenu. Il est à noter qu'un processus d'exemption existe et que le parent qui désire se valoir de ce droit doit en faire la demande à la direction.

Mme Andréanne Pouliot propose l'adoption des contenus à la sexualité. Adopté à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 23/24– 19**

### 8. Journées pédagogiques du service de garde 2024-2025

Mme Julie Amyot, technicienne au service de garde, présente la liste des activités qui seront vécues pendant les journées pédagogiques en 2024-2025. Pour chaque journée pédagogique (à l'exception de celles animées par le service de garde), deux options sont offertes aux parents. En effet, ils ont la possibilité d'inscrire leur enfant à une activité animée par un organisme externe (coût de l'activité + frais de garde) ou encore à une activité animée par les éducatrices du service de garde (frais de garde seulement). En début d'année, un formulaire papier sera envoyé aux parents des élèves inscrits au service de garde afin que ces derniers puissent s'inscrire aux journées pédagogiques.

Mme Anna-Rosa Dallaire Gagnon propose l'adoption des journées pédagogiques du service de garde. Adoptées à l'unanimité.

**Résolution 028 – CE 23/24–20**

### 9. Activités des finissants 6<sup>e</sup> année 2023-2024

Mme Annick Caron informe les membres du conseil d'établissement que l'activité pour le groupe de 6<sup>e</sup> année se déroulera le 20 juin 2024. Pour l'occasion, nos élèves auront la chance d'aller faire une croisière sur le Louis Joliette. L'activité se déroulera de 15 h 15 à 20 h 30. Étant donné que l'activité se déroulera en dehors des heures de classe, les élèves de 6<sup>e</sup> année seront en congé le 21 juin 2024.

Mme Caroline Robitaille propose l'adoption de l'activité. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24– 21

### Points fixes

### 10. Information de la direction et du personnel de l'école

- Vendredi le 2 février était la reprise du spectacle de Noël
- Les inscriptions pour les maternelles 4 ans et 5 ans se poursuivent jusqu'au 8 février.
- L'école de la Mosaïque a reçu 73 000\$ pour mettre sur pied son plan de rattrapage. Pour l'instant, des ressources TES et enseignants ont été ajoutées en plus du tutorat offert par les titulaires à leurs élèves
- En l'absence de M. Daniel, c'est la compagnie Derko qui assure l'entretien ménager à l'école

### 11. Parole à la technicienne du service de garde

- De nombreux efforts sont encore faits afin de récupérer les sommes des mauvais payeurs.
- La première activité d'autofinancement a eu lieu. La vente de poupounes a permis d'amasser la somme de 150\$.

### 12. Parole au représentant du Comité de parents

La représentante est absente.

### 13. Parole au membre de la communauté

Plusieurs activités sont organisées par les intervenants de la maison des jeunes. Maintenant, l'Antidote sera ouvert 2 vendredis/mois pour nos préados âgés de 10 à 12 ans. De plus, un concours « Présente ton animal de compagnie » est organisé via les réseaux sociaux.

### 14. Bons coups

Mme Andréanne Pouliot félicite le service de garde pour les cartes de fête offertes aux élèves.

Mme Joëlle Perreault Chabot veut souligner le travail de M. Alexandre Cayer et de M. Sylvain Desjardins auprès des équipes de basket féminines et masculines. Elle en profite également pour féliciter la démarche faite par Mme Annick Caron auprès des membres du personnel concernant la grille-matières. Finalement, elle salue l'initiative de M. Sven Pouliot, enseignant d'anglais, pour son activité parascolaire d'anglais.

Tous les membres du conseil d'établissement tiennent à remercier les membres du personnel qui s'impliquent dans le plan de rattrapage.

**15. Adoption de la levée de l'assemblée**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Marlène Barras, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 48.

**Résolution 028 – CE 23/24 – 22**

Annick Caron  
Directrice

Joëlle Perreault-Chabot  
Présidente